

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 JUILLET 2025

**DELIBERATION N°CD2025-
07/3/17
DOSSIER N°7002**

**PLAN ANNUEL D' ACTIONS DE PRÉVENTION 2025 DE LA
CFPPA - AJUSTEMENT ENVELOPPE CNSA ET ADOPTION DU
PROGRAMME COORDONNE DE FINANCEMENT DES
ACTIONS 2026 - 2028**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLoux, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Mary-Line GEOFFRE
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Delphine CHARTRAIN à Bertrand LABAR
Franck FOULON à Catherine GRAVERON
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : PLAN ANNUEL D' ACTIONS DE PRÉVENTION 2025 DE LA CFPPA
- AJUSTEMENT ENVELOPPE CNSA ET ADOPTION DU PROGRAMME
COORDONNE DE FINANCEMENT DES ACTIONS 2026 - 2028**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la*

Creuse,
 VU l'avis consultatif du Conseil Départemental de Citoyenneté de l'Autonomie ;
 VU le rapport CD2025-07/3/17 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
 VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

- D'autoriser le versement des aides collectives et individuelles déléguées par la CNSA, aux porteurs de projet retenus détaillés ci après :

PORTEUR DE PROJET	ACTION	BUDGET SOLLICITE	SUBVENTION DES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE
CULTUREàVIE	Plateforme web collaborative à destination des animateurs en gérontologie	2 500 €	2 500 €
PETITS FRÈRES DES PAUVRES	Développer et consolider les actions collectives des équipes bénévoles des Petits Frères des Pauvres en faveur des personnes âgées.	20 000 €	15 000 €
EHPAD LAULADE	Les universités de la Creuse	7 000 €	7 000 €
ASSOCIATION LES BOUQUETS	Mise en place d'un outil thérapeutique pour les résidents de l'EHPAD de Bellegarde-en-Marche (Tovertafel)	14 640 €	12 000 €

2. subventions supplémentaires

PORTEURS DE PROJET	SUBVENTION INITIALE	SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE
DOMO CREUSE	30 000 €	1 000 €
MUTUALITÉ FRANCAISE NA	8 000 €	8 000 €
ASEPT LIMOUSIN	18 000 €	10 000 €
RÉSIDENCE AUTONOMIE	20 000 €	6 535, 08 €

- De dire que ces dépenses seront imputées aux chapitre 65, article 65888 ;
- D'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à signer tous documents nécessaires, et notamment les conventions financières, à la mise en œuvre de cette décision ;
- D'autoriser la Présidente du Conseil Départemental ou son représentant à modifier la convention initiale des porteurs de projet se voyant accorder des financements supplémentaires ;
- D'adopter le programme coordonné de financement des actions 2026-2028.

Publié sur www.creuse.fr le 11/07/2025

Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le



ID : 023-222309627-20250711-CD2025_0068A-DE

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET